

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

---

**Direction des Archives et de la Documentation**

**COLLECTION DES ARCHIVES ORALES**

**AO30**

**Etienne BURIN DES ROZIERS**

**(11 août 1913 - 26 décembre 2012)**

**Ambassadeur de France**

**Entretien n° 3 du 9 octobre 1987**

**Par**

**Maurice Vaisse, professeur des Universités, et Cécile Pozzo di Borgo,  
conservateur aux Archives du ministère des Affaires étrangères**

**M. Vaïsse** : M. l'Ambassadeur, à partir de 1946 jusqu'en 1958 vous avez un certain nombre de postes diplomatiques qui sont à la fois très variés dans leur situation et qui vous amène à vous occuper à la fois des questions italiennes, des questions allemandes, des questions du Conseil Atlantique, de toutes ces affaires que vous avez eues à traiter. Je crois qu'il est intéressant d'en retirer à la fois le rôle que vous y avez eu personnellement et, d'autre part, si vous voulez bien, retracer pour nous l'atmosphère dans laquelle se sont passées ces affaires, les hommes que vous y avez rencontrés, avec qui vous avez travaillé... Je crois que c'est cela qui peut apporter beaucoup pour les archives orales. Dans un premier temps, je crois que vous vouliez nous parler de la section diplomatique de l'ENA dont vous vous êtes occupé tout juste après la guerre et où vous avez connu plusieurs personnes.

**E. Burin des Roziers** : En effet, lorsque le général de Gaulle a quitté le pouvoir, en janvier 1946, je me suis trouvé sans poste naturellement et j'ai été au bout d'un temps affecté je ne dirais pas pour ordre mais sans que cela m'engage à des travaux très importants à la direction de l'Amérique. Le directeur d'Amérique à l'époque était Etienne Dennery qui avait été mon professeur de géographie économique au temps où je préparais le concours et qui avait ensuite rejoint le général de Gaulle à Londres, que j'avais retrouvé, et il était Directeur d'Amérique.

Alors je n'ai pas grand-chose à dire sur cette période sinon que à la demande de M. Dennery je me suis occupé activement de la création de la Maison de l'Amérique Latine et cette Maison de l'Amérique Latine s'est créée très facilement parce qu'il y a eu un concours très heureux de circonstances probablement, il y avait des gens comme M. Rivais, M. Billy qui s'en sont beaucoup occupés, M. Boudiet qui était notre ancien attaché financier en Amérique Latine. Nous nous sommes installés d'abord avenue Kléber dans l'hôtel Fould où la Maison de l'Amérique Latine est demeurée jusque longtemps après quand elle a émigré boulevard Saint-Germain dans les anciens locaux de la Banque d'Algérie. Alors tout ça s'est fait très facilement.

Dans le même temps, j'étais en effet chargé d'une conférence à l'École nationale d'Administration, de la première promotion, la promotion de la France combattante, c'est M. Bourdeau de Fontenay et M. Racine, que je connaissais bien, qui m'avaient demandé de faire cela et j'avais à l'époque une promotion de sept ou huit élèves qui, dès l'entrée savaient qu'ils

étaient destinés à la carrière diplomatique puisqu'on vivait encore à l'époque des sections. Cela m'a beaucoup intéressé et donné d'ailleurs beaucoup de travail parce que j'ai dû m'y remettre très sérieusement et, comme je crois vous l'avoir dit, j'avais été frappé dans les années... (phrase inachevée), moi-même j'avais préparé ce qu'on appelait à l'époque le grand concours du fait qu'on se donnait un mal énorme pour emmagasiner beaucoup de connaissances en droit international, en histoire diplomatique, en géographie économique, et que reçu au concours on avait plus l'occasion véritablement de tirer grand parti de cet acquis.

Notre méthode de travail, qui m'intéressait beaucoup et qui intéressait aussi, je crois, mes élèves, consistait à partir d'un problème d'actualité et, à propos de ce problème d'actualité, de nous interroger sur ce qui demeurerait applicable des notions un petit peu scolaires que nous avions à l'esprit. C'est-à-dire que, s'agissant du Moyen-Orient, on examinait des engagements internationaux qui existaient encore : le statut du canal de Suez, le statut des mandats, etc. Du point de vue géographie économique, quelles étaient les ressources du pays, le rôle du canal de Suez, l'apparition déjà de la puissance pétrolière de cette région. Et puis quelles étaient les traditions diplomatiques les mieux enracinées, la vieille rivalité franco-britannique, le rôle de la Russie et surtout le rôle grandissant des États-Unis dans cette région. C'était un exercice intéressant qui m'a laissé à moi de très bons souvenirs.

J'avais d'ailleurs des élèves qui ont fait carrière puisqu'il y avait Alain Peyrefitte, il y avait **Cavrachi**<sup>1</sup> dont le fils est au Conseil d'État, il y avait Mille qui malheureusement est mort prématurément, il y avait Sénard, il y avait l'ancien directeur des Archives M. de Commynes, et voilà. Cela a duré ce que ça a duré et puis j'ai été nommé secrétaire de la délégation française dans ces conférences internationales qui préparaient les traités de paix. Alors ça commence au Luxembourg et puis ça se prolonge à New York où l'on met au point des traités de paix avec l'ensemble des belligérants sauf l'Allemagne et, puis, ça se prolonge ensuite à Moscou, et je dirais que ça se termine à Moscou puisque, comme vous le savez, à Moscou on n'a pas pu se mettre d'accord sur le traité de paix avec l'Allemagne qui restait en suspens. D'ailleurs à Moscou, mon rôle était plutôt tourné vers l'Autriche puisque je siégeais dans la

---

<sup>1</sup> Orthographe à vérifier

commission qui était chargée de préparer le traité de paix avec l'Autriche où le représentant français était Jacques-Camille Paris<sup>2</sup>.

Ce traité de paix avec l'Autriche avait été finalement rédigé dans toutes ses dispositions sauf deux articles qui avaient trait à la définition juridique de ce qu'on pouvait appeler les biens allemands en Autriche, ces définitions évidemment ayant des conséquences importantes pour ce qui concerne le sort de ces biens. Alors cette question étant restée en suspens et étant le caractère assez technique, il avait été convenu qu'on laisserait à une commission des quatre puissances, les signataires des traités, le soin de les mettre au point. Alors, je suis allé en quittant Moscou à Vienne où je suis resté à peu près cinq ou six mois. Au bout de cinq ou six mois, nous étions arrivés à rédiger ces articles, ce qui n'a pas permis de signer le traité parce que peu après il s'est produit cette espèce de défection de la Yougoslavie par rapport au mouvement socialisme car il y a beaucoup de choses en cause et, finalement, il a fallu attendre plusieurs années pour signer ce traité d'États comme on le sait mais dans ce traité d'États on a repris, je crois, à peu près textuellement les textes que nous avons alors arrêtés à Vienne.

Ensuite, je ne sais pas s'il y a quelque chose à vous dire sur cette période-là.

**M. Vaisse** : Quelles étaient les relations de la France avec l'Union Soviétique à l'époque et précisément dans ces affaires ?

**E. Burin des Roziers** : Oui, en effet, je dirais que c'était avant que ne tombe le rideau de fer, de sorte que nous entretenions avec l'Union Soviétique des rapports qui étaient encore marqués par le pacte que le général de Gaulle avait signé à la fin de l'année 1944, et il n'y avait pas de camps préétablis au sein de ce conseil. Nous étions souvent d'accord bien entendu avec les deux grands alliés occidentaux mais pas toujours et nous comptions, notamment pour le problème allemand, sur un certain concours de l'Union Soviétique fondé un petit peu sur l'esprit commun qui s'était manifesté à Moscou quand le général de Gaulle s'y était rendu. Alors, il est certain que la conférence de Moscou de ce point de vue-là a été une déception, et même une déception profonde.

---

<sup>2</sup> Jacques-Camille Paris, né le 22 novembre 1902 à Gaillac et mort le 17 juillet 1953 à Talence, est un diplomate français qui fut le premier Secrétaire général du Conseil de l'Europe du 11 août 1949 jusqu'à sa mort.

Je ne suis plus certain si la position officielle de la France sur l'Allemagne était encore celle de la France au moment où le général de Gaulle a quitté le pouvoir mais ce qu'il y a de certain c'est que dans ce système, petit à petit, les idées s'étant décantées, on avait retenu essentiellement l'idée de la séparation de la Rhénanie par rapport à l'Allemagne, un régime particulier d'internationalisation pour la Ruhr et le rattachement économique de la Sarre. Et je crois que petit à petit, en réalité, la Sarre était devenue l'essentiel de notre revendication et à Moscou précisément ce fut certainement une déception pour la délégation française, pour M. Bidault en particulier, à la suite de conversations qu'il a eues avec Staline, de constater que nous ne pouvions pas compter sur l'appui de l'Union Soviétique, même en ce qui concerne le statut de la Sarre alors que nos alliés occidentaux étaient au fond assez prêts à rentrer dans nos... (phrase inachevée). La question de la Sarre n'a pas été réglée à ce moment-là et il est intéressant d'observer à ce propos qu'elle est restée en suspens très longtemps puisque, lorsque bien plus tard René Mayer a formé son gouvernement, il avait subordonné la conclusion du traité de la Communauté Européenne de Défense qui était alors en suspens, il l'avait subordonnée à la signature de quatre protocoles dont l'un portait précisément sur la Sarre. C'est à ce prix-là qu'il avait reçu le concours au Parlement du groupe RPF qui détenait encore la tradition gaulliste si je puis dire. Donc la question est restée très longtemps et ça a duré longtemps ce problème. J'ai été ensuite sous-directeur de la Sarre et nous aurons l'occasion sûrement d'y revenir.

**M. Vaïsse :** Est-ce que Georges Bidault vous paraissait à ce moment-là, je veux dire au moment de traiter avec l'Autriche, suivre les orientations politiques du général de Gaulle ?

**E. Burin des Roziers :** Je dirais oui, dans l'ensemble oui. Cela restait, me semble-t-il, l'idée de base, atténuée, c'est-à-dire que j'ai le souvenir mais c'est plutôt une impression qu'un souvenir précis, que ce qui concernait le statut de la rive gauche du Rhin était passé un petit peu au second plan, ce qui concernait l'internationalisation de la Ruhr était passé un petit peu en second plan, ce qui fait que comme je vous disais à l'instant, c'est la Sarre qui est devenue le point essentiel.

**M. Vaïsse :** Vous vous êtes occupé également de la commission d'enquête sur les colonies italiennes ?

**E. Burin des Roziers** : Voilà, c'est aussitôt après. En réalité, sans interruption, j'ai quitté mon poste à Vienne pour prendre la tête de la délégation française dans une commission d'enquête sur les colonies italiennes.

**M. Vaïsse** : Qui allait enquêter sur place ?

**E. Burin des Roziers** : C'était l'application du traité de paix avec l'Italie qui avait laissé en suspens deux questions : la question de Trieste qui ne se réglera que plus tard et la question des colonies italiennes. Il avait été prévu dans le traité que le sort des anciennes colonies italiennes serait déterminé par les quatre puissances signataires du traité sur la base d'un rapport qui devait leur être fourni par une commission d'enquête des quatre puissances, et s'ils ne parvenaient pas à se mettre d'accord alors la question devait être soumise aux Nations-Unies.

Alors c'est effectivement ce qui s'est passé. La commission d'enquête s'est donc rendue successivement en Erythrée, en Somalie et en Libye, et a fait rapport à Londres aux quatre puissances. J'étais à la tête de la délégation française et je travaillais avec la délégation britannique, la délégation américaine et la délégation soviétique. C'était très intéressant. Notre mandat consistait à faire rapport sur ce que l'on appelait, je crois, les aspirations des populations mais aussi sur les conditions de vie et ce qui pouvait paraître raisonnable et souhaitable pour les territoires en question en ce qui concerne leur avenir. Ça a été très pittoresque, très intéressant mais sur le plan politique ce que l'on peut probablement retenir, c'est qu'au départ, les Anglais qui administraient toutes ces colonies sauf le Fezzan qui était administré par la France, considéraient qu'il eût été normal de placer ces colonies conformément à ce qui figurait dans la charte des Nations-Unies sous un régime de *trusteeship* et de laisser à la puissance qui les administrait alors, c'est-à-dire la Grande-Bretagne, le soin de les administrer avec, peut-être, quelques nuances mais enfin en gros c'était ça.

Les Américains n'avaient pas été très arrêtés là-dessus, ils étaient favorables à ce *trusteeship* et ils étaient au fond d'accord avec les Anglais. Alors, la France pour sa part considérait que la solution, c'était en effet la seule concevable, celle qui était indiquée dans la charte des Nations-Unies donc le *trusteeship*, ce qui excluait dans notre esprit l'indépendance immédiate. Nous pensions que dans la mesure où il était possible et acceptable pour les populations en

question de confier ce *trusteeship* aux Italiens, c'eût été une bonne solution. La politique française depuis la fin de la guerre, le général de Gaulle ayant marqué l'orientation dans ce domaine, consistait à rétablir de bons rapports avec les Italiens. Nous avons réglé dans le traité de paix avec l'Italie le sort de la frontière sous forme de quelques très modestes rectifications qui ne soulevaient pas vraiment de problèmes, alors il y avait la question des colonies italiennes et nous souhaitions que dans la mesure où c'était possible l'Italie soit chargée du *trusteeship* sur ses anciennes colonies. Je pense d'ailleurs que cette position reposait aussi sur l'idée qu'en ce qui concerne la Libye, voisine de la Tunisie, les Italiens auraient été pour nous des voisins moins encombrants que les Anglais, ça n'est pas douteux. Ce qui est intéressant, c'est que pour d'autres raisons les Russes avaient une position très proche de la nôtre parce qu'à l'époque, la partie politique qui se jouait en Italie n'était pas terminée, elle sera terminée qu'avec les élections qui auront lieu en 1948, les chances que semble avoir le Parti communiste de s'emparer du pouvoir en Italie sont sérieuses de sorte que les Russes, très certainement dans un premier temps, avaient une position très voisine de la nôtre. Ce qui fait que tout au long de cette mission qui a duré plusieurs mois, de longs mois, nos positions étaient, au fond, très voisines des Russes.

Ce qui m'a frappé quand je suis revenu à Paris, après une mission qui avait commencé, si je ne me trompe, au mois d'octobre 1947 et nous sommes revenus à Paris après avoir écrit une partie de notre rapport au printemps, à Luxor, c'était bien joli. Nous sommes revenus à Paris vers le mois de juin 1948 et, alors là je me suis aperçu que les choses avaient beaucoup changé, c'est-à-dire qu'entre temps il y avait eu le coup de Prague, les communistes avaient été mis à l'écart du gouvernement, le rideau de fer était tombé. Cette espèce de complicité qui s'était établie au long de cette enquête, était devenue pour beaucoup un sujet d'étonnement et presque de scandale. Cela n'a pas duré parce que ce sont les Russes qui ont changé. Après les élections de 1948, ils ont complètement changé leur fusil d'épaule et se sont prononcés pour l'indépendance immédiate de sorte que la question n'a pas pu être réglée entre les quatre, elle a été transmise aux Nations-Unies où je suis allé au moins à deux ou trois reprises. Ce qu'il y a lieu d'en dire, enfin, c'est simplement ceci : Au prix de grands efforts de part et d'autre, le front des puissances occidentales avait été reformé. C'est-à-dire que les trois puissances occidentales s'étaient mises d'accord sur un règlement qui avait l'accord des Italiens et qui consistait à confier aux Italiens le *trusteeship* sur la Somalie, sur une partie de l'Érythrée, le reste étant confié aux Éthiopiens, et sur, non pas toute la Libye, mais la Tripolitaine à

l'exclusion de la Cyrénaïque, la raison étant qu'en Cyrénaïque, Graziani<sup>3</sup> avait véritablement eu la main très lourde, pour ne pas dire plus, et le souvenir laissé par l'Italien était très mauvais. D'autre part en raison des aller et retour des armées britanniques, françaises et allemandes, la population avait été évacuée, il n'y avait plus grand monde sur la Cyrénaïque alors qu'en Tripolitaine, il restait encore beaucoup d'Italiens qui n'étaient pas mal considérés par la population, alors le compromis qu'on avait appelé « Le compromis Berinz-Sforza<sup>4</sup> », consistait à donner à l'Italie le *trusteeship* sur l'Érythrée, sur la Somalie, une partie de l'Érythrée, sur la Somalie et sur la Tripolitaine. Ceci a été proposé aux Nations Unies, il fallait une majorité des deux-tiers, on a eu une large majorité en commission et ça a été raté à une voix à l'Assemblée générale, l'Inde, ayant changé de camp. Cela a suffi pour que la résolution ne soit pas adoptée. Après a commencé une autre affaire dont j'ai pu être le témoin.

Ce qui m'a frappé à l'époque c'était deux choses. La première, c'est que tout de même une résolution qui pouvait apparaître comme étant marquée encore d'un certain esprit colonialiste, il s'agissait de rétablir l'autorité d'une puissance coloniale sur ses anciens territoires, a failli à une voix près être adoptée à la majorité des deux-tiers. C'est dire qu'on était très loin de l'atmosphère qui a régné par la suite. D'autre part, je me suis rendu alors que l'influence conjuguee en Amérique Latine de la France et de l'Italie était absolument irrésistible. L'influence italienne en Amérique Latine était considérable et lorsqu'elle se conjugait avec l'influence de la France, nous avons remporté, je crois, toutes les voix de tous les pays d'Amérique Latine dans cette affaire-là. Alors ça, ça m'avait beaucoup frappé à l'époque.

**M. Vaïsse :** Est-ce que dans la position française vis-à-vis des colonies italiennes, il n'y avait pas aussi l'idée plus intéressée que dans la mesure où les Italiens seraient chez eux dans leurs colonies, il n'y aurait pas d'épidémie anti colonialiste qui risquerait de se propager ?

**E. Burin des Roziers :** Oui, c'est un petit peu ce que je voulais dire en disant tout à l'heure qu'ils eussent été pour nous, à côté de la Tunisie, des voisins moins encombrants que les Anglais, c'est certain. Nous pouvions penser que le processus de la décolonisation se ferait

<sup>3</sup> <https://www.cadtm.org/Les-colonies-italiennes-dans-la-Corne-de-l-Afrique-et-l-absence-de-reparations>

Le général *Graziani*, dont les méthodes lui avaient valu le surnom de « boucher de Fezzan » (du nom d'une région de la Libye) ne passa que quelques mois en prison (malgré une peine de prison de 19 ans) pour collaboration avec les Nazis de la RSI après le 8 septembre 1943. Il n'a jamais été jugé pour les crimes commis envers les populations de la Corne de l'Afrique et de la Libye.

<sup>4</sup> Orthographe à vérifier.



plus lentement et plus paisiblement si les Italiens avaient à nouveau des responsabilités coloniales. C'est certain !

**M. Vaïsse** : Et vous aviez eu des contacts avec les Italiens ?

**E. Burin des Roziers** : Ah oui, d'abord j'en ai eu sur place, la population italienne était nombreuse, je voyais à chaque fois les représentants des colonies italiennes sur place et dans une circonstance, ça a été tout à fait dramatique parce qu'en Somalie, le jour ou le lendemain de notre arrivée, il y a eu un véritable massacre des Italiens, il y en a eu plus de cinquante qui ont été tués, assassinés dans la rue, et les conditions dans lesquelles ce massacre s'était produit donnait tout de même beaucoup à penser. On a eu le sentiment que les autorités locales, c'est-à-dire l'autorité britannique, pour tout dire, n'avait pas fait grand-chose pour s'y opposer. J'avais dû réagir extrêmement vigoureusement et demander une enquête pour établir les responsabilités parce que sinon ça risquait de se produire après dans des circonstances peut-être encore plus dramatiques en Tripolitaine.

J'ai donc eu ces contacts avec les colonies italiennes et, puis, j'avais obtenu que notre rapport fasse une place au point de vue du gouvernement italien et, sur le chemin du retour, sur le chemin de Londres où nous avons à déposer notre rapport, nous nous sommes arrêtés à Rome où j'ai vu les autorités italiennes responsables, je crois Ferrari Aggradi qui était le ministre chargé des anciennes colonies italiennes, nous avons eu des contacts avec eux, et je crois que, tout de même, ils nous ont su gré de la très grande loyauté de notre comportement dans cette affaire et, d'autant plus que, comme je vous le disais tout à l'heure, à l'Assemblée générale le compromis Berinz-Sforza été repoussé à une voix mais, à propos du sort, je crois bien, de la Somalie. Auparavant, il y avait eu des votes et on avait voté notamment pour le maintien de l'Administration française au Fezzan, de sorte que nous aurions pu dire : Ce qui a été acquis reste acquis. Pas du tout, dans un esprit de loyauté vis-à-vis des Italiens, nous avons dit que ce règlementer était un règlementer d'ensemble, équilibré et que, par conséquent, si un des éléments du règlementer était écarté, tout le règlementer tombait. Notre attitude, je dois dire, a été irréprochable vis-à-vis des Italiens, ils s'en sont rendus compte et me l'ont manifesté même quand j'étais ambassadeur à Rome par la suite. Ils n'avaient pas oublié.

**M. Vaïsse :** Et ce tournant que vous avez senti au retour de votre voyage en Afrique comment se traduisait-il dans l'atmosphère du Quai d'Orsay ou dans la façon dont vous envisagiez les problèmes ? Cela vous a d'autant plus surpris que vous n'étiez pas dans ces sentiments ou dans cette orientation en Afrique, vous la trouvez en revenant ?

**E. Burin des Roziers :** Ça n'a pas été une surprise complète parce que tout de même nous avions bien eu vent de ce qui s'était passé à Prague, enfin on sentait que les circonstances internationales n'étaient plus les mêmes. Donc, ça n'a pas été une très grande surprise mais c'était assez saisissant tout de même de voir le changement.

Par la suite, j'ai été nommé sous-directeur de la Sarre de sorte que je me suis occupé d'un problème beaucoup plus circonscrit et je n'ai pas de souvenir très précis, ni vrai sur cette affaire.

**M. Vaïsse :** Mais le changement de ministre des Affaires étrangères entre Georges Bidault qui reste jusqu'en juin 1948 et Schuman qui reprend les Affaires étrangères après ?

**E. Burin des Roziers :** M. Schuman, je l'ai beaucoup pratiqué pour la raison que, comme vous savez, étant lorrain, étant né, je crois, à la frontière luxembourgeoise ou à peu près, la question sarroise l'intéressait énormément. C'est peut-être intéressant de dire, par rapport à l'organisation du ministère des Affaires étrangères, que le statut de la sous-direction de la Sarre était un statut tout à fait spécifique, qui m'a paru d'ailleurs personnellement être un statut qui aurait pu un jour être une réorganisation du ministère des Affaires étrangères parce que la sous-direction de la Sarre n'était rattachée à aucune direction, ni à la direction Politique, ni à la direction économique, ni à la direction des Affaires culturelles. Mais j'avais, le sous-directeur avait une plénitude de compétences pour toutes les questions concernant la Sarre en raison de l'exiguïté du territoire. Cela me donnait et ça donnait à notre Haut-commissaire en Sarre, qui était Gilbert Grandval à l'époque, des facultés de manœuvres très importantes. C'est-à-dire que nous pouvions lier ce que nous faisons dans le domaine culturel, par exemple la création d'une université, l'octroi de bourses, à ce qui était fait dans le domaine économique concernant la régie des mines de la Sarre, etc. C'était je crois une très bonne situation et, alors, ne relevant directement d'aucun des directeurs qui à l'époque étaient Couve de Murville,

Alphand et, si je ne me trompe, c'était encore Laugier probablement aux Affaires culturelles, ou peut-être... (phrase inachevée).

**M. Vaïsse** : Joxe.

**E. Burin des Roziers** : Joxe ! Vous avez raison. C'était Joxe.

Je dépendais, en fait, directement du Cabinet du ministre et Robert Schuman se tenait très au courant de ce qui se passait en Sarre. L'affaire sarroise, je ne sais pas si c'est le moment d'en parler, c'est une affaire très intéressante parce que c'est une affaire qui a été bien conçue, à mon avis, et qui aurait pu, qui a failli réussir. Je veux dire par là qu'on est parti d'une constatation. C'est que la Sarre, depuis 1971, n'a cessé, sauf pendant une très brève période de cinq ans, de vivre en union économique avec la Lorraine. Cela a été le cas après 1870, chacun le sait, ça a été encore le cas après 1919 jusqu'au plébiscite, ça a cessé d'être le cas du plébiscite jusqu'à la guerre mais dès 1940, les Allemands ont rétabli cette unité économique. C'était tout de même un état de fait qui durait depuis très longtemps et avait créé des liens très profonds. Liens d'ailleurs qui s'exprimaient dans la création et l'activité d'une commission qui s'appelait "La Commission Lorraine, Alsace, Sarre" qui avait été créée par Michel Debré quand celui-ci était commissaire aux Affaires allemandes et autrichiennes, et qu'il présidait en personne toujours. Donc, on parlait de cette réalité économique qui était cette jonction entre la Sarre et la Lorraine depuis très longtemps.

**M. Vaïsse** : Et cette commission faisait partie du ministère des Affaires étrangères ?

**E. Burin des Roziers** : Non, elle était composée de représentants de la Sarre qui étaient désignés par le gouvernement sarrois en accord certainement avec Grandval, le Haut-commissaire, de représentants du département d'Alsace, des départements de Lorraine. C'étaient des personnalités économiques, les présidents des conseils généraux, etc. Elle se réunissait régulièrement, elle jouait son rôle mais je cite cela parce que dès lors que vous considérez comme donnée de fait l'union économique entre la Sarre et la France, cela comporte nécessairement des conséquences sur le plan politique. C'est-à-dire que les lois élaborées et dictées à Bonn ne pouvaient pas s'appliquer en Sarre. Il fallait donc qu'il y ait un détachement politique de la Sarre vis-à-vis de l'Allemagne Fédérale. C'était encore l'Allemagne occupée, d'ailleurs, vis-à-vis de l'Allemagne mais c'était la conséquence

inéluable de l'union économique, ce n'était pas là l'intention. Et c'est tellement vrai que la politique du gouvernement français en Sarre à ce moment-là était non seulement de ne pas distendre les liens traditionnels, culturels et autres entre la Sarre et l'Allemagne mais de les encourager. Nous donnions des bourses aux jeunes Sarrois pour aller faire leurs études en Allemagne. Il n'y avait donc rien, si vous voulez, qui soit l'expression d'une volonté de détachement, il ne s'agissait pas le moins du monde d'annexer la Sarre. Cette politique a bien marché en ce sens qu'en 1950 des élections ont eu lieu vraiment dont personne n'a contesté la validité pour élire des députés au Parlement sarrois et la majorité élue a porté au pouvoir ou, plus exactement, a maintenu au pouvoir le Président Hoffmann qui avait peu avant négocié et conclu avec nous les accords de 1950, les accords franco-sarrois qui réglaient toutes les questions relatives à la position française en Sarre sur la base que je vous indiquais tout à l'heure.

Après ça, j'ai quitté la sous-direction de la Sarre mais j'ai assisté un petit peu au tournant en ce sens qu'en 1952, non je dis une bêtise, j'ai pris la direction de la Sarre en 1948, donc en 1950 ça a été le Plan Schuman. Je me rappelle encore, dans le bureau de M. Parodi qui avait réuni un certain nombre de ses collaborateurs dont moi-même, M. Bonnet est venu nous exposer ce que c'était que ce plan qui n'était pas encore connu, deux ou trois jours avant qu'il ne soit rendu public. Évidemment, j'ai tout de suite posé la question de la Sarre. Et je surpris M. Bonnet qui semble bien, ne s'était pas beaucoup interrogé à ce sujet, il ne voyait pas très bien le problème mais il est évident que ça posait des problèmes. Alors, l'idée est née à partir de ce moment-là d'assurer l'avenir de la Sarre en en faisant une espèce de district fédéral de cette communauté européenne naissante, une idée qui a assez séduit Grandval, que pour ma part je ne partageais pas du tout parce que je considérais qu'il était dangereux de lier le sort de la Sarre au sort incertain de cette construction européenne. En d'autres termes, la conception qui avait prévalu avant et qui me paraissait appelée à un meilleur avenir, c'était une Sarre qui eût été par rapport à la France dans la même situation, à peu près, que le Luxembourg par rapport à la Belgique, le Luxembourg vivant en union douanière, en union économique avec la Belgique depuis très longtemps sans que son indépendance soit en cause. Je croyais que c'était plutôt ça l'avenir et je crains que l'affaire européenne ait un petit peu troublée les perspectives à ce moment-là. L'affaire s'est terminée comme vous le savez mais ce qu'il faut en retenir, c'est que même au moment d'un plébiscite, un nombre respectable de Sarrois s'est prononcé en

faveur du régime de l'union économique telle qu'elle résultait des accords, pas majoritaire mais un nombre respectable alors que vous sentez ce qu'avez été le plébiscite de 1935.

C'était, à mon avis, une politique intelligemment conçue alors ce qu'il y a de curieux, c'est que Schuman était très attaché à cette politique. Il était tout à fait convaincu et je lisais l'autre jour dans les mémoires d'Adenauer, où Adenauer indique que ça avait été peut-être le sujet de différend principal dans les relations franco-allemandes au temps de Robert Schuman. Robert Schuman, homme de la frontière, était tout à fait acquis à cette politique.

**M. Vaïsse** : C'est très intéressant comme témoignage. Il y a une question que je voudrais vous poser, c'est à propos justement du plan Monnet qui est devenu la CECA. Vous dites que Jean Monnet a exposé ses idées dans une réunion organisée par M. Parodi alors secrétaire général du Quai d'Orsay quelques jours avant la presse, en 1950.

**E. Burin des Rozières** : 48 heures avant, les jeux étaient faits, mais enfin il souhaitait que nous ne l'apprenions pas par la presse.

**M. Vaïsse** : Parce que ce que l'on dit habituellement, dans le milieu des historiens, c'est que le plan a été connu après qu'il ait été exposé par Robert Schuman parce que Robert Schuman était conscient de l'hostilité du Quai d'Orsay à un plan semblable et ne voulant pas affronter les diplomates, il aurait voulu les mettre devant le fait accompli.

**E. Burin des Rozières** : Écoutez, je crois que c'est presque entièrement vrai à la nuance près que je vous indiquais à l'instant. C'est-à-dire qu'effectivement, cette négociation a été menée par Robert Schuman assisté de Jean Monnet si on peut dire, parce que Jean Monnet était très largement l'inspirateur de l'idée, mais Robert Schuman ayant mis dans la confidence Clappier qui était son directeur de cabinet et Bourbon-Busset, les services étaient restés tout à fait en dehors de cette élaboration mais la réunion de Parodi où les chefs de services étaient convoqués, est une réunion qui, je crois bien, est tout de même antérieure à la décision du gouvernement. C'est juste avant, il y a eu cette réunion in extremis.

**M. Vaïsse** : Fort intéressant, je ne connaissais pas l'existence de cette réunion et peut-être n'a-t-elle même pas laissé de traces écrites.

**E. Burin des Roziers** : Je n'ai pas le souvenir en effet qu'il y en ait et peut-être d'ailleurs nous avait-on demandé le secret, c'est assez probable.

**M. Vaisse** : Vous avez été sous-directeur de la Sarre jusqu'en 1950, pourquoi quittez-vous la sous-direction de la Sarre alors que justement les choses marchaient très bien ?

**E. Burin des Roziers** : Oui, ça m'intéressait énormément, pour une raison bien simple c'est que c'est le moment, enfin le début de l'été 1950, vers juillet 1950, il y a eu l'affaire de Corée et on a créé ce qui s'appelait à l'époque le Conseil des suppléants du Pacte Atlantique qui allait siéger à Londres, qui n'existait pas encore. Le gouvernement français a nommé Alphand et Alphand m'a demandé d'être son adjoint. Beaucoup intéressé, j'ai accepté et j'ai été remplacé par mon ami Beaumarchais dans cette fonction. J'ai donc rejoint Londres et c'est une toute autre phase de ma carrière qui a commencé à ce moment-là.

**M. Vaisse** : Avant d'en venir à cette phase, dans le gouvernement Robert Schuman était ministre des Affaires étrangères quand il expose le plan du 9 mai 1950, Georges Bidault est à ce moment-là Président du Conseil. Est-ce que vous avez été au courant en tant que sous-directeur de la Sarre ou dans une autre circonstance du fait que lui, Georges Bidault, n'était, d'une part, pas très conscient de l'enjeu que représentait ce plan inspiré par Jean Monnet et que il avait en tête d'autres idées ?

**E. Burin des Roziers** : Je ne crois pas, non. Mais vous savez je vivais dans mon petit domaine, comme je vous l'ai dit, assez indépendant et par conséquent je n'étais pas très informé du reste. Non, ça vraiment, je n'ai aucune idée là-dessus. C'est l'époque où j'ai fait la connaissance de Grandval qui est un personnage vers du commun, qui avait réussi à se constituer en Sarre une situation personnelle extraordinaire. C'était un proconsul mais qui avait réussi vraiment, mais qui tenait la Sarre en main.

**M. Vaisse** : Qu'est-ce que les Sarrois en pensaient ?

**E. Burin des Roziers** : Ah, je crois qu'ils l'appréciaient. Je suis même à peu près sûr qu'ils l'appréciaient parce qu'il défendait leurs intérêts avec énormément d'énergie.

**M. Vaïsse** : Est-ce que vous étiez mêlé aux créations françaises concernant un rapprochement culturel, un rapprochement universitaire ?

**E. Burin des Roziers** : Absolument, il y a eu la création de l'université de Sarrebruck qui a été confiée à Angelos, je crois, qui était un personnage très important. Ce qui peut vous intéresser aussi à propos de la Sarre c'est que M. François-Poncet, avant d'être nommé notre représentant à Bonn, a passé quelque temps au Quai d'Orsay à regarder les textes, etc. Il m'a demandé de venir, je lui ai fait un long exposé sur l'esprit de notre politique sarroise telle que je vous l'ai exposée et il s'en est déclaré d'accord, ce qui est tout de même assez intéressant et ça ne s'est pas démenti. J'ai été invité par lui à me rendre à Bonn lorsque j'étais sous-directeur de la Sarre et que lui était devenu Haut-commissaire de la France à Bonn. Il n'y avait pas du tout de désaccord entre nous, il ne voyait pas qu'il y avait une incompatibilité entre la politique que nous menions en Sarre et la politique qu'il s'efforçait de mener en Allemagne. Cela va un petit peu dans le sens de ce que je vous disais tout à l'heure.

**M. Vaïsse** : Que les Allemands n'acceptaient pas mais que... ?

**E. Burin des Roziers** : Non, j'ai été assez surpris en lisant les mémoires d'Adenauer de voir l'importance qu'il y attachait parce que, moi, je n'avais pas ressenti ça de cette façon-là à cette époque. Une des affaires intéressantes a été, nous aurions souhaité que sur le plan ecclésiastique, la Sarre bénéficie du régime que le Vatican avait fini par concéder aux territoires polonais ex-allemands, c'est-à-dire qu'ils soient soumis à l'autorité d'un délégué apostolique. Nous souhaitons que la Sarre ne continue pas de relever de l'évêque de Trèves qui se trouvait d'ailleurs être Mgr Bornewasser, assez pro-germaniste, etc. Alors, j'ai été chargé d'une mission, très discrète, à Rome où j'ai été reçu par M. Vladimir d'Ormesson qui était alors notre ambassadeur et nous nous sommes efforcés avec beaucoup de conviction et de ténacité d'obtenir ce désir. Nous n'avons pas réussi, on ne nous a pas opposé un refus catégorique mais on nous a dit combien c'était difficile. Enfin, c'était une politique extrêmement active que nous menions sous tous les angles.

**M. Vaïsse** : Je vois très bien qu'avec Robert Schuman le ministre des Affaires étrangères, homme de la frontière, c'était une grave question.

**E. Burin des Roziers** : Ah oui, il était d'accord avec tout. Il avait épousé cette politique.

**M. Vaïsse** : Est-ce que vous savez si le général de Gaulle l'approuvait ?

**E. Burin des Roziers** : Ah oui, absolument. En outre, Grandval avait été pendant la guerre le délégué militaire et le chef régional dans toute la région d'Alsace-Lorraine et le Général l'avait fait Compagnon de la Libération, enfin il était très gaulliste, vraiment au meilleur sens du terme.

**M. Vaïsse** : Alors nous en venons au Conseil Atlantique ?

**E. Burin des Roziers** : Ah, le Conseil d'Atlantique ! Oui, je suis nommé vers le mois de juillet, c'est le moment où je me marie d'ailleurs de sorte que je n'ai vraiment pris mon poste qu'après mon voyage de noce, c'est-à-dire au mois d'octobre mais entre temps au mois de septembre je m'étais rendu à New York parce qu'à New York, le Conseil d'Atlantique s'était réuni et le problème du réarmement de l'Allemagne commençait de poindre. J'étais allé à New York et puis ensuite j'ai rejoint mon poste à Rome.

Alphand était notre suppléant, c'est d'ailleurs assez intéressant de constater que ce qu'on appelait alors le NATO (parce qu'on ne disait pas l'OTAN, on disait le NATO) était à Londres dans une petite maison de Belgrave Square. On se réunissait dans cette petite maison, on prenait du thé vers les 5h de l'après-midi, ça se passait vraiment tout à fait en famille. Les services étaient réduits à très peu de choses significatives, le Conseil des Suppléants était présidé, ès-qualité, par le suppléant américain, il s'appelait Spofford<sup>5</sup>. C'était, par conséquent, en quelque sorte le rôle de chef de file des États-Unis qui n'était pas contesté. C'était Spofford qui présidait et, en outre, assurait le Secrétariat général en quelque sorte. Ce que je dis au passage c'est que c'est extraordinaire parce que cette période où nous fonctionnions à une échelle extrêmement réduite, avec des effectifs extrêmement réduits, est l'époque où l'on a fait énormément de choses parce que c'est à cette époque-là qu'ont été négociés, ce qui était très difficile, les accords concernant les bases de l'OTAN, les bases américaines, les voies de communications, le partage des dépenses. C'est le moment où on a nommé le général

---

<sup>5</sup> Charles Merville Spofford (17 novembre 1902 - 23 mars 1991) était un avocat américain qui a occupé des postes à l'OTAN et au conseil d'administration de nombreuses organisations artistiques



Eisenhower, dans cette période qui va durer à peu près 18 mois, jusqu'à ce qu'on aille à Lisbonne au printemps de 1952. L'OTAN s'est créé avec de tous petits moyens et une efficacité tout à fait remarquable.

Notre équipe, l'équipe française comprenait donc Alphand, j'étais son adjoint, il y avait aussi Pierre Chatenet, conseiller d'État, enfin il était maître des requêtes à l'époque, qui arrivait de Tunisie d'ailleurs. Il y avait un délégué pour les questions financières qui s'appelait Juncar, quelqu'un pour les questions commerciales, enfin nous étions nous-mêmes une très petite équipe, on travaillait beaucoup et ça fonctionnait très bien. Je veux dire sur cette période-là on a fait énormément de choses. Autre chose qui vaut la peine peut-être d'être signalée avant de passer à la question allemande, c'est qu'on avait des ambitions extraordinaires sur le plan français. C'est-à-dire que nous étions les protagonistes du budget commun, nous aurions voulu faire prévaloir l'idée que les tâches de production notamment devraient être réparties en fonction des possibilités de chacun, enfin en fonction des possibilités économiques de chacun mais que la dépense devait être équitablement répartie. C'est ce qu'on appelait *Equatable chery on a bid*, c'était l'exercice. Nous étions les protagonistes de cela et nous proposons un budget commun pour la communauté Atlantique. Ça allait extraordinairement et ça comportait tout de même des sacrifices de souveraineté considérables mais c'était la position française qui, à l'époque, se heurtait aux hésitations, réticences de nos partenaires mais nous étions absolument en pointe dans cette affaire-là et les négociations dont je vous parlais, qui ont conduit aux accords. On les appelait comment ? Je ne sais plus, enfin les accords concernant le statut des forces de l'OTAN dans les différents territoires, en particulier en France, tout ça était négocié à ce moment-là, très largement, sous l'inspiration de la France et grâce au rôle éminent que jouait Chatenet, étant un bon juriste qui s'était beaucoup imposé. Nous étions tout à fait les animateurs de cette entreprise à ce moment-là. Et je dois dire que personne n'avait mauvaise conscience à cet égard, le général de Gaulle était pour le Pacte Atlantique au moment où il est né.

**M. Vaïsse :** Oui, mais cette intégration ?

**E. Burin des Roziers :** Il n'était peut-être pas au courant de cela. On avait un sentiment de grande urgence, la glace était réelle au moment de la guerre de Corée, l'affaire de Berlin, on ne savait pas comment ça tournerait, par conséquent on était très convaincu. Il y avait l'affaire

allemande qui s'est posée presque tout de suite quand j'étais à New York. Il y a eu une chose assez intéressante. Nous, nous étions très hostiles à une participation d'un réarmement de l'Allemagne. Notre ministre de la Défense, Jules Moch, en particulier était irréductible sur cette affaire-là, mais c'était la position du gouvernement. Alphand était là, il allait souvent à Paris et je me rappelle un jour qu'il était allé à Paris et m'avait laissé des instructions. Je devais défendre, une fois de plus, devant le Conseil des Suppléants, la position française hostile au réarmement allemand, etc. Le matin, j'allais même la veille avec Chatenet rendre visite à mon collègue hollandais qui s'appelait M. Starkenborg qui était un homme extrêmement éminent, qui avait une grande autorité morale dans ce conseil, pour lui expliquer quelle était notre position, ce que je dirais, faire appel un petit peu à sa compréhension et à son concours. Dans la journée, j'ai un coup de téléphone de Paris d'Alphand qui me dit : "Tout est changé, vous allez être au courant mais on prend une orientation différente, donc ne soyez pas trop explicite cet après-midi...". Et l'orientation différente c'était le plan Pleven que nous avons appris par cette voie-là.

Le plan Pleven a en effet été un coup de théâtre. Du côté français, Alphand qui était un vieux gaulliste de la guerre se figurait certainement très honnêtement qu'allant d'un pas déterminé dans la voie européenne, il allait dans le sens que le général de Gaulle avait préconisé lui-même, et je crois que ça a été pour lui d'abord un étonnement puis une grande déception de constater que le général de Gaulle n'était absolument pas d'accord. Mais, au départ, tout ce qui était européen paraissait allé dans le bon sens, si on peut dire. Donc il y a eu cela. Puis à Bruxelles, nos partenaires ont d'abord été extrêmement réservés, ils ont vu dans cette initiative un alibi que nous recherchions pour gagner du temps. Je suis resté à Bruxelles, en fait, en charge de notre délégation parce qu'Alphand s'est installé à Paris puisqu'elle était chargée de la négociation sur l'armée européenne, alors il venait de temps en temps à Londres mais les deux négociations étaient bien tout à fait distinctes. Alors, ce qui se passait à Paris, j'étais au courant mais je n'y avais absolument aucune part et je faisais mon travail à Londres. Il a fallu attendre jusqu'à la conférence d'Ottawa pratiquement pour que le commandant en chef Eisenhower ait finalement pris parti pour la formule européenne que cette affaire devienne la seule négociation. Mais pendant une longue période, on a mené de front la négociation sur la construction de l'armée européenne à Paris et la négociation sur les modalités d'une éventuelle participation allemande à Londres.

Bien sûr, je suis allé à Lisbonne et ça marquait à peu près la fin de la mission, à peu près parce qu'à Lisbonne, on a décidé en autre chose que l'OTAN serait transférée à Paris. C'est une affaire qui avait été discutée auparavant à Londres, nous avions affaire à une opposition très déterminée des Anglais qui considéraient comme offensant que le siège de l'organisation soit transférée de Londres à Paris. Alors, j'ai été chargé de défendre le dossier de Paris mais ça n'a pas été une affaire simple. Cela a été finalement tranché à Lisbonne et l'OTAN est venue à Paris. Je rouvre la parenthèse que j'ai fermée tout à l'heure par le fait que cette toute petite organisation est devenue cette énorme affaire qui s'est installée d'abord au Trocadéro. Cela a changé, il n'y a plus de président américain, le secrétaire général qui est venu, se nomme Ismay, un Anglais. On avait d'ailleurs désigné à Bruxelles l'ambassadeur d'Angleterre à Washington qui était un homme très éminent mais on avait oublié de le consulter et il a refusé. De sorte qu'à Londres, nous avons dû reprendre l'affaire. Il y avait plusieurs candidats : Steker<sup>6</sup> qui était le candidat hollandais ; le premier candidat anglais qui s'appelait Sir Eric Plowden était appuyé par Jean Monnet mais ça n'a pas pu se faire et, finalement, Ismay était un nom, commander de Churchill, il a fait l'unanimité.

On est venu à Paris, j'ai fait le transfert, je suis venu aussi mais très rapidement j'ai quitté parce que maintenant qu'on était à Paris, on avait décidé de fusionner la délégation à ce qu'on commençait d'appeler l'OTAN et la délégation à l'armée européenne. Comme j'étais très en désaccord avec l'idée de l'armée européenne, j'ai préféré me retirer. Mais à Lisbonne, l'exercice avait consisté essentiellement à tâcher d'adapter l'effort militaire et son coût financier aux possibilités budgétaires des différents pays. On n'a pas tranché, on avait décidé de constituer un comité des sages où la France était représentée par Jean Monnet, les Anglais par Sir Eric Plowden justement et les Américains par Halman. C'est là où on a établi un plan qui était plus raisonnable.

**M. Vaïsse :** Cela allait tout à fait dans l'ensemble de l'intégration des différents membres de l'OTAN à une action commune en matière militaire. Et quelle était l'atmosphère en France dans les milieux politiques, en tout cas, vis-à-vis de cette idée de l'intégration ? Est-ce que tout le monde y était favorable ?

---

<sup>6</sup> Orthographe à vérifier.

**E. Burin des Roziers** : Je crois que ça ne soulevait pas de violente opposition pour deux raisons : la première c'est que tout de même le sentiment d'urgence du danger était imminent, c'était vraiment la guerre froide à son paroxysme ou à peu près. Et d'autre part, presque aussitôt toute l'attention s'est polarisée sur la question du réarmement allemand et de la Communauté Européenne de Défense qui a éclipsé tout le reste. Mais je n'ai pas le souvenir qu'il y ait eu à l'époque beaucoup de voix pour s'élever contre... (phrase inachevée). C'est la France qui a proposé par la voix de Jules Moch la désignation d'Eisenhower. Les vastes pouvoirs qu'on a conférés au commandement suprême allié américain, autant que je m'en rappelle à l'époque, n'ont pas été un sujet de controverse, ou guère. C'est venu après probablement. Il y a eu à ce moment-là l'affaire de l'amiral Fechteler<sup>7</sup>. Il y a eu des campagnes, notamment dans le monde, avec des prises de position de Bidmery<sup>8</sup> mais qui était plutôt fondé sur un vague neutralisme tout de même plutôt qu'autre chose. Mais je n'ai pas le souvenir que ça ait pris un tour extrêmement violent. Après oui, avec Reed<sup>9</sup> qui jouait la peste, etc., mais pas au début, je ne crois pas. Vraiment c'était l'affaire européenne qui polarisait l'attention, autant que je peux m'en rappeler.

**M. Vaïsse** : Cette unanimité nationale, à l'exception des communistes, pour aller de l'avant à l'intérieur de l'OTAN ?

**E. Burin des Roziers** : Oui, je crois.

**M. Vaïsse** : Est-ce que c'est à ce moment-là que vous entrez au Cabinet de René Mayer ?

**E. Burin des Roziers** : Ah non, je quitte par conséquent la délégation et, alors, je suis sans poste. Je me retire à Tourrettes-sur-Loup (j'étais très bien) où je suis resté. Là, nous sommes donc en 1952, du reste j'étais encore à Tourrettes au début de 1953 et j'ai un coup de téléphone d'un de mes camarades qui s'appelait Hubert Rousselier qui me dit que René Mayer voudrait me voir. Alors, je suis allé à Paris, je savais qu'il voulait me voir pour me proposer d'entrer dans son cabinet, alors je suis allé voir le général de Gaulle pour lui demander son avis. Il ne m'en a pas donné, il m'a dit : "Faites ce que vous voulez." Mais j'ai vu Pompidou qui était son directeur de cabinet qui m'avait dit : "Non, surtout acceptez." Ce qui est intéressant dans la

---

<sup>7</sup> Orthographe à vérifier.

<sup>8</sup> Orthographe à vérifier.

mesure où ça dénote au début de cette année 195. René Mayer, vieux gaulliste, ancien ministre du Général, qui était resté haut-commissaire aux Affaires allemandes à la demande extrême du Général, voulait s'en aller pour manifester sa solidarité avec le Général et c'est le Général qui m'a demandé d'aller lui dire qu'il reste, donc c'était un vieux gaulliste. Il avait été investi avec les voix des gaullistes et ayant, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, l'engagement de subordonner à la négociation de quatre protocoles, les gens, du côté des gaullistes, avaient pensé que ces quatre protocoles, c'était pour gagner du temps et qu'il y avait peut-être... (phrase inachevée). À partir de là, ça n'a pas duré très longtemps parce qu'assez vite, il est apparu que René Mayer était très profondément européen, très d'accord avec Jean Monnet. Il a prononcé à Sétif un discours dans lequel il a pris une position très tranchée en faveur de la ratification des accords, et ça a prélué à son renversement quelques semaines après.

Alors là, qu'est-ce que je peux vous raconter pour vous amuser ?

**M. Vaisse** : Et cependant il n'a pas déposé le projet de loi devant l'Assemblée nationale ?

**E. Burin des Rozières** : Non, mais il l'aurait fait s'il était resté, certainement. C'est pourquoi il a été renversé d'ailleurs. Oui, ce qu'il y a d'assez intéressant c'est que j'ai écrit, si ça vous amuse vous le retrouverez dans le petit livre de Mme René Mayer, là-dessus, je crois qu'il est tout à fait acquis, profondément acquis et déterminé en faveur de la CED, très influencé par Jean Monnet d'ailleurs. Mais il était resté très attaché aussi à ce qu'on appelait le protocole sarrois et, également, à la canalisation de la Moselle qui s'est faite. C'est le général de Gaulle qui a inauguré la Moselle canalisée mais René Mayer y a été pour beaucoup, enfin il s'y attachait beaucoup.

Je vous disais, finalement quand j'ai vu que vraiment il avait pris parti pour la Communauté Européenne, étant ce qu'étaient mes convictions et ce qu'était tout de même mon attachement au général de Gaulle, je lui avais dit que je ne pouvais pas rester, il m'avait dit très gentiment : "Je comprends, je regretterai..." Et puis là-dessus, il a été renversé, alors je n'ai pas eu à quitter son cabinet.

---

<sup>9</sup> Orthographe à vérifier.

Oui, ce qui est assez intéressant, il a été renversé un jour alors que quelques jours auparavant il avait pris l'initiative lui-même de ce qui est devenu la conférence des Bermudes. Et il a envoyé un télégramme à Eisenhower et Churchill en leur proposant cette réunion à trois. La réponse est venue presque aussitôt, je me rappelle c'était la veille du débat parlementaire où on pensait qu'il avait toutes chances d'être renversé et on attendait la réponse de Washington. Un de mes collègues de l'ambassade des États-Unis, je cherche son nom, je ne le retrouve pas mais peu importe, était chez moi, il était relié par téléphone à son ambassade pour que je sois prévenu aussitôt. Nous avons eu la réponse de Washington dans la nuit, celle de Churchill aussitôt après et, sans avoir dormi au petit matin, je suis allé voir René Mayer pour lui annoncer que son invitation aux Bermudes était acceptée. Il m'a demandé d'aller voir Bidault à qui je suis allé l'annoncer et qui m'a dit : "Oui, ça peut servir." En fait, ça ne lui a pas épargné d'être renversé, je dirais même que d'une certaine manière, ça a été considéré par une partie des députés comme un truc pour tâcher de retarder le dénouement d'autant plus qu'il avait déjà un petit peu joué de son départ pour son voyage en Amérique et au Canada peu de temps avant pour gagner du temps. Alors il a été renversé, je me trouvais à nouveau sans poste.

**M. Vaïsse** : De quoi étiez-vous chargé dans le Cabinet de René Mayer ?

**E. Burin des Roziers** : Oh, c'était très clair, il y avait le directeur de cabinet qui était Jacques de Lieusar<sup>10</sup>, il y avait un sous-directeur qui était un préfet qui s'appelait Dupuch<sup>11</sup> et puis il y avait les questions économiques qui étaient entre les mains de Louvrier<sup>12</sup> et moi, j'étais chargé des Affaires étrangères. C'est à ce titre-là d'ailleurs que je l'ai accompagné aux États-Unis et au Canada.

**M. Vaïsse** : Est-ce que ce voyage aux États-Unis et au Canada a un intérêt politique ou non ?

**E. Burin des Roziers** : Cela a été très intéressant en soi mais pas vraiment. Nous avons mesuré que sur la question de la Sarre, les Américains restaient encore très en arrière de la main, que c'était très difficile. À ce moment-là, l'objet essentiel du voyage était tout de même le financement des opérations en Indochine. C'était essentiellement ça, nos finances étaient dans un état de très grand délabrement à l'époque et nous vivions très largement de ce qu'on

---

<sup>10</sup> Orthographe à vérifier.

<sup>11</sup> Orthographe à vérifier.

appelait les crédits *offshore* qui étaient la contrepartie en francs français des fournitures que nous faisions les Américains pour la guerre du Vietnam. C'est-à-dire qu'il donnait gratuitement du matériel que nous vendions, ces crédits étaient une espèce d'adjuvant qui nous permettait de tenir la tête juste au-dessous de l'eau, c'était donc très important et c'est là-dessus qu'a porté là-bas tout son effort. D'ailleurs, il a fait sur ce sujet une déclaration à la presse à laquelle j'ai beaucoup participé, faite dans la nuit et qui a été très largement reprise sous forme d'éditoriaux dans le Washington Post le lendemain, le thème étant : The..., la guerre mal comprise. Nous ne sommes pas là-bas pour défendre les intérêts des puissances coloniales mais nous sommes le dernier barrage devant le déferlement du flot communiste qui balayera tout. C'était ça le thème. C'était, je crois, d'ailleurs, le thème que de Lattre avait d'ailleurs défendu avant lui, lorsqu'avant sa mort, il s'était rendu aux États-Unis. C'était ça essentiellement l'objet de son voyage.

**M. Vaïsse** : Est-ce que sur le plan de cette défense de l'Indochine, il y avait unanimité dans le Cabinet de René Mayer ou est-ce qu'il y avait désaccord ?

**E. Burin des Rozières** : Il y avait un officier très remarquable dont le nom m'échappe aussi qui suivait ces questions-là. Non, je crois que l'on pensait encore que c'était une partie que l'on pouvait gagner. Le général de Lattre avait opéré un redressement extrêmement spectaculaire donc c'était encore ça l'état d'esprit, on n'était pas encore à Dien Bien Phu. C'était ça l'état d'esprit, je crois. D'ailleurs, c'est à ce moment-là, à la fin, tout à fait à la fin du gouvernement de René Mayer qu'on a nommé Navarre en Indochine. En fait, le poste avait été proposé à Grandval qu'il a refusé après avoir balancé mais pour ne pas avoir obtenu les garanties qu'il estimait nécessaires. Il voulait avoir les coudées franches et les mains libres et n'ayant pas obtenu les garanties voulues, il a refusé et c'est Navarre qui a été après lui.

**M. Vaïsse** : Est-ce que dans l'attitude de René Mayer à l'égard de l'Indochine, il n'y avait pas cette prise de position qu'on connaît de lui qui était plutôt favorable au maintien de la France dans les colonies ?

---

<sup>12</sup> Orthographe à vérifier.

**E. Burin des Roziers** : Oui, il faut dire les choses plus brutalement, il était colonialiste. Il était député de Sétif, c'est vrai. Il a par la suite pris position très violemment contre Mendès France. Non, c'est vrai !

Alors je me retrouve sans poste et je retourne à Tourrettes-sur-Loup où je reste assez longtemps. Comme j'avais le sentiment qu'on m'oubliait complètement, j'ai demandé à porter une valise quelque part pour me balader et on m'a proposé de porter une valise à Belgrade. Je suis arrivé à Belgrade et, déjeunant avec notre ambassadeur qui était M. Baudet, sur un tête-à-tête, on l'appelle au téléphone, il revient et il me dit d'une voix très assurée : "Mon médecin vient de me confirmer que j'ai un cancer et il faut m'opérer très rapidement, je suis obligé de partir tout de suite pour Paris." Effectivement, il a été opéré et a vécu encore quinze ans, peut-être plus. Je téléphone à Paris et on me dit de rester, alors je suis resté et je suis devenu chargé d'affaires. Finalement, ça a duré longtemps parce que, guéri mais après une longue convalescence. Mendès devenu chef du gouvernement au printemps, m'avait pris comme directeur de Cabinet, donc il était resté sauf que je suis resté longtemps chargé d'affaires jusqu'à l'arrivée du nouvel ambassadeur qui était François Coulet. Là, au contraire, ça n'a pas duré longtemps parce que Grandval m'a demandé de l'accompagner au Maroc. J'ai été à Belgrade pendant une période.

**M. Vaisse** : Je m'excuse du caractère anecdotique de la question mais cette coutume de porter la valise du ministère est-ce que c'était quelque chose de très répandu ?

**E. Burin des Roziers** : Maintenant, je crois que la règle c'est qu'il y a uniquement les courriers vraiment habilités par le Département qui porte les valises. De mon temps, pour des raisons qui étaient peut-être des raisons d'économie d'ailleurs, on confiait assez fréquemment la valise à un diplomate, c'est comme ça que j'ai porté cette valise. J'en ai porté une autre à Rome à une autre occasion. Il fallait faire très attention de ne pas la quitter, on prenait ses repas dans son compartiment, on ne pouvait pas bouger.

**C. Pozzo di Borgo** : Cela se fait encore de temps en temps quand même.

**E. Burin des Roziers** : Eh bien voilà, oui, moi, je l'ai fais en tout cas cette fois-là. Il y a eu Belgrade qui était très intéressant.



**M. Vaïsse** : Belgrade, à ce moment-là, c'était un peu une espèce de plaque tournante ?

**E. Burin des Roziers** : C'était saisissant. D'abord le régime était un régime extrêmement policier. J'étais chargé d'affaires et j'ai le souvenir d'avoir fait un voyage magnifique avec un chauffeur serbe de l'ambassade, juste tous les deux. Je suis allé par la route à Skopje, de Skopje je suis allé au lac d'Ohrid à la frontière albanaise et, de là, sur la côte Adriatique, à Budva, Dubrovnik, je suis revenu par Sarajevo. C'est un voyage d'une semaine à peu près, peut-être un peu plus parce que les pistes, les routes étaient tellement mauvaises qu'à ce moment-là, on allait très doucement. C'était pour vous dire que pour aller à Skopje tout en étant chargé d'affaires et ayant un passeport diplomatique, je devais demander une autorisation. À Skopje, je devais demander une autre autorisation pour aller jusqu'à Ohrid, c'est-à-dire qu'on était soumis à un régime d'extrême surveillance.

Mais en même temps, la Yougoslavie était dans le camp occidental et ça se manifestait non seulement extérieurement par le fait que dans les réceptions diplomatiques, il y avait les diplomates des pays de l'Est d'un côté, et les Yougoslaves et les diplomates occidentaux de l'autre. Cela se manifestait aussi par le fait que les Anglais, les Américains et nous, nous donnions une assistance militaire à la Yougoslavie, nous avions une mission à cet effet et une assistance économique qui, pour notre part, était la principale. Nous avions également une mission d'aides économiques, une mission d'aides techniques et je me rappelle que les journalistes, se livrant au petit jeu des pronostics, faisaient des paris pour savoir quand la Yougoslavie adhérerait à l'OTAN. Voyez jusqu'où ça allait ! Il y avait des incidents de frontières très fréquents, c'était vraiment une période de grande tension entre la Yougoslavie et ses voisins de l'Est.

Peu avant mon départ, il y a eu le changement. J'y étais encore quand a été signé l'alliance balkanique entre la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie. Pas très longtemps après, j'ai été convoqué par le ministre des Affaires étrangères, Korca Popovitch, qui m'a dit sous le sceau du secret pour mon Gouvernement, qu'il attendait l'arrivée d'une importante délégation du Police Bureau soviétique mais que Tito avait tenu à ce que cette visite n'ait pas lieu avant la

signature du Pacte des Balkans<sup>13</sup> balkanique pour bien marquer qu'il n'y avait rien de changé dans la politique extérieure de la Yougoslavie.

Cette visite a été extraordinaire. On a vu arriver cet avion, Tito était là, au bout d'un tapis rouge, on a vu arriver la Troïka. Il y avait Khrouchtchev, Boulganine, Mikoyan. Il n'y avait pas Molotov qui était l'ennemi numéro 1. Tous étaient là, Gromyko aussi, et ils sont arrivés les bras tendus. Tito les a traités plus bas que terre, leurs a montré leur place dans l'auto. Puis, ça c'est un petit peu réchauffé, c'était les débuts, le tournant. Mais moi, j'ai connu la période antérieure surtout, peu de temps après je suis parti.

**M. Vaisse** : Et quelle était l'image de la France en Yougoslavie ?

**E. Burin des Roziers** : Il y avait à cette période-là, surtout au moment de l'arrivée, une bonne position. Une bonne position dans l'ensemble d'autant plus que dans l'affaire de Trieste nous n'étions pas impliqués comme l'étaient les Anglais et les Américains. Or, c'était quand je suis arrivé un sujet de violente opposition entre les Yougoslaves et les Anglo-Américains dans cette affaire de Trieste. Quand elle s'est réglée, nous avons perdu en quelque sorte cette position privilégiée, les autres se sont trouvés alignés sur nous mais au début nous avions cette position-là qui nous mettait un petit peu en vedette. Il y avait tout de même des gens comme Korca Popovitch, le ministre de l'Éducation nationale Aristide Schrider<sup>14</sup> (ancien ambassadeur à Paris), des gens qui parlaient un français absolument parfait. Beaucoup avaient fait la guerre d'Espagne avec Tito d'ailleurs, avaient habité en France. Beaucoup avaient été très mêlés au milieu surréaliste français, c'était le cas de Popovitch, Aristich<sup>15</sup>, Popolev<sup>16</sup>, des gens assez intéressants. Ils auraient été serbes.

**M. Vaisse** : Les relations, au point de vue des transports étaient faciles entre la Yougoslavie et la France à ce moment-là ?

---

<sup>13</sup> Pacte des Balkans de 1953 : officiellement *Accord d'amitié et de coopération*. Il a été signé par la Grèce, la Yougoslavie et la Turquie à Ankara le 28 Février 1953 ; le pacte a été renforcé et élargi par une alliance militaire d'une durée de 20 ans signé à Bled (Yougoslavie, maintenant Slovénie) le 9 Août 1954.

<sup>14</sup> Orthographe à vérifier.

<sup>15</sup> Orthographe à vérifier.

<sup>16</sup> Orthographe à vérifier.

**E. Burin des Roziers** : On y allait par le train, on l'appelait toujours l'Orient Express mais c'était un tortillard, rien qui fasse penser à la Madone des Soupirs. Sur l'eau, ce n'était pas très difficile. La Yougoslavie m'a beaucoup intéressé. Il y avait eu ce chiisme, en réalité on les avait mis à la porte en raison de la petite fronde qui commençait à être menée au sein du corps soviétique mais, au départ, il n'y avait aucune espèce de divergence idéologique. Comme cela se produit souvent quand il y a chiisme dans l'église, c'est après coup que l'on trouve le point de dogme qui sert à distinguer le chiisme. Ils avaient élaboré sous l'inspiration de Kardelj<sup>17</sup> qui était le numéro 2 mais le maître à penser du régime, leur propre conception du marxisme-léninisme à base d'autogestion et de ce qu'ils appelaient le *korida*<sup>18</sup>, c'est-à-dire de décentralisation profonde, ils tenaient beaucoup à ça, ça les intéressait beaucoup, toute la presse en était pleine.

**M. Vaisse** : C'est à ce moment-là que vous êtes appelé par M. Grandval ?

**E. Burin des Roziers** : C'est à ce moment-là que Grandval nommé au Maroc, voulant constituer son équipe, fait appel à des collaborateurs qu'il connaissait bien. Il avait comme directeur de cabinet Pierre Laurent qui préside maintenant le Conseil de la Concurrence. Il avait emmené avec lui un type charmant qui est mort, il n'y a pas très longtemps qui était Jacques Chazelle, qui était un garçon très brillant, un normalien, un agrégé de lettres qui s'occupait des problèmes de la presse auprès de lui. Il avait amené de son équipe sarroise, son ancien collaborateur pour les questions financières en Sarre, qui s'appelait Robert, et moi-même qu'il avait bien connu quand il était en Sarre. Et j'étais ministre délégué, c'est-à-dire que j'étais en second. Cela n'a pas duré longtemps, comme vous le savez, Grandval l'a raconté dans un bon bouquin.

En réalité, au départ nous avions des instructions que nous avons observées très fidèlement, qui consistaient à dénouer la situation qui s'était créée avec le départ du sultan. C'est-à-dire qu'il fallait ramener le sultan, c'était l'évidence même, on ne pouvait rien faire en dehors de ça. Et c'est ce que nous avons entrepris de faire. Cela a été très difficile parce que le gouvernement était lui-même divisé, le Président du Conseil Edgard Faure était tout à fait d'accord sur ce qu'il fallait faire, nos instructions lui convenaient parfaitement. Mais il y avait

---

<sup>17</sup> Edvard Kardelj est un journaliste, économiste et homme politique yougoslave né le 27 janvier 1910 et mort le 10 février 1979.

dans le gouvernement des éléments qui restaient très méfiants et très attachés au fond à la politique de Juin, du général Guillaume, notamment le général Koenig et puis, c'était d'autres ministres, ce n'est pas la peine de les nommer tous.

Quand nous sommes arrivés là-bas, nous avons trouvé des chefs de région, surtout des officiers, des généraux qui dans leur majorité considéraient qu'il n'y avait pas de vrais problèmes, on disait : "Le bled est sain." Disons que le problème se limitait à mettre à la raison un certain nombre d'agités dans les grandes villes comme Casablanca. Or, très vite on constatait que ce n'était pas vrai, que la situation était profondément difficile et Grandval, avec un très grand courage parce que cet homme était très courageux, a commencé par aller dans les villes. Alors qu'il y avait un service d'ordre, il faisait arrêter sa voiture au milieu des médinas, il entrait dans la foule, ça provoquait un très grand enthousiasme et le départ était assez bon.

D'autre part, ce que disaient communément les vieux Français du Maroc, c'était qu'on donnait trois semaines, un mois aux nouveaux résidents comme ils disaient là-bas : "Pour virer sa cutie." On faisait confiance aux vieux de la vieille, les directeurs qui étaient là depuis tout le temps pour les reprendre en main. Grandval a considéré, nous en discussions entre nous, que si nous voulions être pris au sérieux et manifester qu'on allait faire une autre politique, il fallait écarter les directeurs. Si on ne le faisait pas le premier jour, on ne peut le faire jamais. Alors, il y a eu une séance qui a eu un effet énorme, il avait convoqué tous les directeurs de demi-heure en demi-heure à l'exception de deux d'entre eux qui étaient arrivés depuis très peu de temps et, par conséquent, il n'y avait pas de raison de considérer... (phrase inachevée), leur siège était déjà fait. À tous les autres, il leur a dit : "Écoutez, on ne me dit que du bien de vous mais personne ne pourra penser sérieusement que je suis ici pour faire une autre politique, si je suis entouré de gens qui, pendant très longtemps, on fait la politique précédente. Alors, je vous demande votre démission." Il les a tous remplacés, ça a été un fabuleux coup de théâtre, les gens n'en revenaient pas et ils ont compris que les choses changeaient.

Cela a créé une atmosphère qui, au début, vous paraissait être pleine d'espoir, je me rappelle la cérémonie du 14 juillet où il y avait tous les musulmans et les Français, ça se passait bien. Le soir du 14 juillet, il y a eu malheureusement un grave attentat à Casablanca dans un café. Un

---

<sup>18</sup> Orthographe à vérifier.

nombre, je ne sais pas combien, une dizaine de Français a été victime de cet attentat. Personne n'a su jamais dans quelles conditions ça s'était passé. Cela a provoqué une immense émotion et, le soir même ou le lendemain, il y a eu dans Casablanca une abominable ratonade avec près d'une centaine de Marocains au tapis. Grandval m'a envoyé à Casablanca le soir même. C'était tout à fait stupéfiant parce qu'en interrogeant les chefs de la police, seuls les Marocains auraient une responsabilité dans cette affaire, or il n'y avait que des Marocains tués, en grand nombre. Il n'y avait que des Marocains arrêtés, il n'y avait pas eu un Français interpellé, ce qui paraissait extraordinaire, à l'évidence la police était complètement entre les mains des Français du Maroc. S'est engagé dès ce moment-là une sorte d'affrontement entre les Français du Maroc, très organisés, et le résident. Grandval, très rapidement aussi, a compris qu'il fallait agir et nous avons expulsé le chef de la colonie française qui s'appelait le Docteur Causse. L'atmosphère était extraordinairement tendue.

Le malheur a voulu que le général commandant les troupes, avec qui nous avions les meilleurs rapports, qui était le général Duval, qui avait une grande confiance des milieux européens parce que c'est lui qui avait dirigé la répression à Sétif puis en Tunisie, s'est tué dans un accident d'avion. Il m'avait emmené dans un avion, je n'ai pas été tellement étonné du tout, il était tout à fait sympathique mais, en avion, pour pouvoir entretenir la conversation parce que c'était un avion à deux places, on était derrière lui, il arrêtait le moteur pour qu'on se parle puis il le remettait, alors il s'est tué. Tout ça a créé une atmosphère de drame épouvantable mais, néanmoins, nous continuions de travailler avec la conviction qu'il fallait absolument aller plus vite que les événements. C'est-à-dire que si nous ne devancions pas les événements, on allait se trouver dans une situation comme celle qui s'est créée par la suite en Algérie.

Nous avons monté tout un plan qui consistait à faire revenir le sultan mais le sultan revenant après avoir fait une proclamation de fidélité à la France, etc. et puis d'acheminer rapidement le pays vers l'indépendance. D'ailleurs, je devais aller à Madagascar avec une lettre adressée par le Président de la République au sultan, le texte de la proclamation que devait faire le sultan. Nous l'aurions ramené et, en réalité, le Conseil du Trône qui l'aurait assisté, était composé. Nous avions pressenti ceux qui devaient le composer, enfin le scénario était au point. À ce moment-là, nous avons été convoqués à Paris, Grandval et moi, par ce qui était pratiquement le Conseil des ministres, un conseil restreint sinon nous n'y aurions pas assisté mais il y avait presque tous les membres importants du gouvernement. Cela a duré toute une journée et,

finalement, Edgard Faure a conclu qu'il fallait gagner du temps et il a imaginé de réunir au mois de septembre, à Aix-Les-Bains, une conférence qui s'est d'ailleurs tenue par la suite. Mais Grandval, après avoir un petit peu hésité, lui a dit : "Non, je ne suis pas d'accord parce que si nous donnons nous-mêmes ce délai, le feu aura pris au Maroc avant et nous ne pourrons plus rien faire sinon sous la pression des événements." N'ayant pas obtenu satisfaction, il avait donné sa démission puis il avait accepté sous les instances d'Edgar Faure de la reprendre et, sur ces entrefaites, nous sommes repartis au Maroc. En arrivant, nous avons appris l'affaire d'Oued Zem.

J'ai été envoyé. Je suis arrivé aussitôt, deux ou trois heures après, c'était effrayant, l'hôpital était jonché de cadavres. Cela montrait bien, contrairement à ce que pensaient les chefs de région, le bled n'était pas ça du tout. Mais c'était les gens du bled qui avaient fait ce massacre, c'était très impressionnant. Il y avait tous ces Français armés alors j'ai demandé à Mgr Lefèvre, qui était l'évêque de Rabat (pas celui qui fait beaucoup parler de lui aujourd'hui) de venir célébrer tout de suite les obsèques, dès le lendemain, parce que je craignais que ce ne soit l'occasion d'une mobilisation des Français du Maroc. Cela s'est terminé sans incident mais c'était tout de même affreux, Oued Zem. Et puis, je suis rentré. Grandval a donné sa démission en disant : "Il vient de se passer exactement ce que je vous avais dit." Et il a demandé à rentrer à Paris. Alors, j'ai donné aussi ma démission puis Chazelle. Nous sommes tous repartis en même temps ou à peu près. J'ai attendu l'arrivée du général Boyer de Latour du Moulin, trois ou quatre jours après, puis je suis rentré à Paris et je me suis retrouvé sans poste à nouveau.

**M. Vaïsse** : Justement, le fait que vous vous soyez retrouvé sans poste à plusieurs reprises entre 1946 et 1958, est-ce qu'on peut l'imputer au fait que vous aviez été un proche collaborateur du général de Gaulle ?

**E. Burin des Rozières** : Non, je ne crois pas qu'on puisse dire ça mais les circonstances ont fait... (phrase inachevée). C'était lié à ma fidélité aux idées du général de Gaulle en ce sens que j'ai démissionné parce que je ne voulais pas être mêlé à la négociation sur l'armée européenne, que j'ai démissionné avec Grandval, parce que j'étais prêt à démissionner du Cabinet de René Mayer au moment où il est tombé, et puis j'ai démissionné avec Grandval parce qu'on s'orientait vers une politique... (phrase inachevée). Nous avons beaucoup (?) le général de Gaulle dans cette période-là, il était tout à fait d'accord avec la position que nous

prenions au Maroc. Mais il avait dit à Grandval : "Vous avez raison, c'est cela qu'il faut faire mais vous ne le ferez pas parce que le Gouvernement ne vous laissera pas le faire. Il n'est pas en mesure avec les institutions qui sont aujourd'hui les nôtres de mener une politique comme ça. Il ne pourra pas se décider." En effet, c'est vraiment ce qui s'est passé. Non, je n'ai pas du tout le sentiment qu'il ait eu vis-à-vis de moi la moindre animosité.

**M. Vaisse** : D'un autre côté, l'autre phase de la question est celle-ci. Lorsque vous changez de poste vous êtes appelé par un membre du Quai d'Orsay qui est connu pour ses sympathies gaullistes. Est-ce que l'on peut dire qu'il y avait une espèce de raison entre guillemets au Quai d'Orsay ?

**E. Burin des Roziers** : Il y avait certainement dans l'affaire de l'armée européenne, c'était tout à fait net, il y avait au Quai d'Orsay conduit par Parodi d'ailleurs, un groupe de très hauts fonctionnaires qui faisait de cette affaire-là un cas de conscience. C'était certainement Parodi, de Courcel, le professeur Gros et d'autres. Il se trouve que c'était en effet des gaullistes, des gaullistes de Londres mais c'était par raison.

**M. Vaisse** : Vous êtes appelé, je l'ai vu sur la notice, nous n'en n'avions pas parlé la semaine dernière par le général Catroux à diriger son cabinet, ça a dû être extrêmement intéressant ?

**E. Burin des Roziers** : Cela a été très court aussi. Mes missions sont de plus en plus courtes. Là, effectivement, c'est assez drôle parce que je connaissais très bien le général Catroux depuis la guerre. J'avais été à son cabinet à Beyrouth et puis je l'avais accompagné à Londres quand il y était allé puis, à Alger. Il m'avait toujours témoigné beaucoup d'amitié. Je l'avais vu notamment lorsque j'étais avec Grandval au Maroc, à plusieurs reprises. Il était tout à fait d'accord avec nous sur cette politique.

J'étais à Paris, revenant de Tourrettes, c'était dans l'année 1956. J'avais lu dans le journal du dimanche, ou ce qui en tenait lieu, que Catroux avait été nommé ministre d'État résident en Algérie. Ayant vu ça, je dis à mon épouse : "Je te parie qu'il va me demander d'être directeur de son cabinet.". Je n'avais pas fini ma phrase que le téléphone sonne et qu'une voix, sa voix cassée, me dit : "Allô, Burin, ici Catroux, le Gouvernement m'a chargé... alors est-ce que vous accepteriez d'être mon directeur de cabinet ?" Je dis : "Mais mon Général je vous rappelle que

j'étais avec Grandval au Maroc, je suis très mal considéré ou j'étais très mal considéré des Français du Maroc. Je ne serais sûrement pas bien considéré à l'arrivée par les Français d'Algérie.". Il me dit : "Croyez-vous que je serais bien considéré ? Moi, je vais aux canons dans ces conditions."

Il me demande donc de former son cabinet, ce que je fais. J'avais un bureau sur les grands boulevards, là où étaient les bureaux du Gouvernement général d'Algérie, et on commence à organiser les choses, c'est-à-dire que je fais venir les préfets. La question était évidemment d'arriver à Alger. Il y a eu le départ de Soustelle. Pour l'arrivée à Alger, ça représentait un problème sérieux. On envisageait plusieurs choses. Moi, j'avais envisagé, je dis moi parce que ce n'est pas le général Catroux, je n'ose pas dire qu'il l'avait décidé mais j'avais suggéré que le général Catroux ne vienne pas sur un croiseur mais aille se poser sur le front des troupes au Nord-Est, qu'il commence par aller inspecter les gens qui se battent et puis que discrètement, une nuit ou un soir, il arrive au palais d'été. Cela me paraissait très jouable, j'avais vu le général Barlonge<sup>19</sup> qui commandait dans les oasis, ça me paraissait très jouable. Mais il n'y avait pas eu de décision prise.

Puis sur ces entrefaites, vous vous rappelez que Guy Mollet annonce à Arras qu'il ira lui-même installer le général Catroux, alors il part. J'avais un collaborateur qui s'appelait Cerboise<sup>20</sup> qui a été diplomate, il doit être à la retraite maintenant, il écrit quelquefois dans Le Monde, et était allé avec Guy Mollet là-bas. J'avais un collaborateur du Conseil d'État qui est Ollot<sup>21</sup> qui était avec moi, nous étions dans ce bureau. Le téléphone m'appelle, c'était notre préfet, il s'appelait François Collaveri, à Alger, qui me dit : "Écoutez, le Président du Conseil est auprès de moi, je suis obligé de vous dire en conscience qu'il est impossible que le général Catroux vienne à Alger, ça sera l'insurrection, ce n'est pas possible." Il me dit ça. Alors, je lui dis, parce que c'était vrai : "Mais le Président du Conseil sait que le général Catroux a dit au Conseil des ministres que si le Conseil des ministres et le Gouvernement avait le sentiment que sa personne compliquait la tâche du Gouvernement en Algérie, il était toujours prêt à s'effacer. Il me dit : "Vous verrez, il faut absolument que vous lui expliquiez cette situation...". Alors il raccroche. Je téléphone à Catroux, plutôt j'essaie de lui téléphoner à la chancellerie et on me dit : "Ah, il vient de partir pour aller à l'Élysée où il se rend en sa qualité de Grand

---

<sup>19</sup> Orthographe à vérifier.

<sup>20</sup> Orthographe à vérifier.



chancelier pour prendre congé du chef de l'État." Donc, je savais qu'il n'était pas à son bureau, qu'il était en route pour l'Élysée. Cinq ou six minutes après, le téléphone sonne à nouveau et à nouveau le préfet me dit : "Alors quelle est la réponse ?" Je dis : "Vous ne m'avez pas chargé de demander une réponse et puis, je n'ai pas pu le faire, il est en route pour l'Élysée et il doit y être même maintenant." Je raccroche et, dans les cinq minutes qui suivent, Ollot entre avec la dépêche en me disant : "Le général Catroux a démissionné."

Ce qui s'est passé, c'est que sachant que Catroux était à l'Élysée, Guy Mollet a appelé Coty et a extorqué la démission de Catroux. C'est comme ça que ça s'est passé. Mais ça a été une affaire extrêmement grave parce que j'avais vu dans les jours qui précédaient en préparant son voyage et sa mission, j'avais vu beaucoup de gens d'Algérie, en particulier des gens qui étaient très proches des milieux nationalistes, Farèze, des gens comme ça, qui tout de même étaient prêts à jouer la partie avec Catroux mais là ils se sont rendus à l'évidence que le pouvoir n'était pas à Paris mais à Alger. Cela a été là aussi un tournant très important. Voilà ça a duré très peu de temps.

**M. Vaïsse** : Deux questions, si vous permettez. La première est, pourquoi est-ce que le général Catroux avait aussi mauvaise presse en Algérie ?

**E. Burin des Roziers** : Écoutez, je crois que... (phrase inachevée), il avait mauvaise presse, vous voulez dire auprès des Français d'Algérie, bien sûr ?

**M. Vaïsse** : Oui.

**E. Burin des Roziers** : Pas du tout, parce que d'une façon générale, on rendait certainement hommage à sa très grande personnalité. Je crois que ça tient probablement au fait que Catroux incontestablement faisait figure d'homme de progrès, d'homme acquis aux idées nouvelles. Alors, je dirais qu'il l'avait montré d'une certaine manière pendant la guerre au Levant et il n'avait pas fait mystère dans les problèmes concernant le Maroc, de son esprit de progrès incontestablement, il était considéré... (phrase inachevée). Après le départ de Soustelle, il est apparu, on a compris que c'était pour faire..., et puis nommé par Guy Mollet, je crois qu'il y a beaucoup de ça aussi. Je ne suis pas sûr, je crois que ce sont les conditions dans lesquelles il a

---

<sup>21</sup> Orthographe à vérifier.

été nommé qui ont ajouté, en effet, à cette réputation d'homme de progrès, d'homme très libéral qu'était la sienne. Je ne sais pas s'il avait écrit sur ce sujet mais ses tendances étaient connues.

**M. Vaïsse** : Est-ce que parmi les milieux gaullistes, ceux qui se réclamaient du général de Gaulle, il ne se faisait pas peu à peu une friction à l'égard des problèmes coloniaux ?

**E. Burin des Roziers** : Non, je ne crois pas. Je pourrais vous citer et vous pourriez me citer quelques noms, quelques personnes, je crois qu'il n'y a pas d'indiscrétion à dire, mais Nouville était un homme comme ça. Il y en a même un ou deux qu'on a retrouvé dans l'OAS mais on les compte sur les doigts d'une main.

**M. Vaïsse** : M. Jacques Soustelle ?

**E. Burin des Roziers** : Ah, bien sûr, Jacques Soustelle, sans aucun doute mais ça se compte vraiment qu'à de très rares exceptions. Vraiment, je crois pouvoir le dire. Au moment des périodes les plus difficiles de la guerre d'Algérie, le général de Gaulle, au moment du putsch des généraux, je sais que parmi les Compagnons de la Libération, ils se sont tous, à peut-être trois, quatre, cinq exceptions près, solidarisés avec le Général. Il y a eu quelques très rares exceptions.

**M. Vaïsse** : Est-ce que le général Catroux, en acceptant ce poste à Alger, avait obtenu des assurances de Guy Mollet ?

**E. Burin des Roziers** : Je ne sais pas mais je pense que Guy Mollet, Mendès France dans son gouvernement, dans l'esprit de Catroux constituaient en eux-mêmes des assurances. Il pouvait le penser. Je ne sais pas s'ils avaient eu une... dont il semblerait très certainement que l'orientation de Catroux n'était pas récusée par le gouvernement.

**M. Vaïsse** : Est-ce que la suite des événements de l'année 1956 vous a étonné ? Je veux dire par là l'engagement du contingent en Algérie, l'arraisonnement de l'avion de Ben Bella, l'intervention à Suez, etc. ? Vous qui aviez été mêlé, au fond, aux débuts.

**E. Burin des Roziers** : Oui, dès lors qu'on ne prenait pas le parti d'une négociation très ouverte avec les nationalistes en vue d'un changement profond, on prenait le parti de la guerre et donc c'était l'envoi du contingent, le reste en découlait assez naturellement. Je crois.

**M. Vaïsse** : D'un autre côté, il y a eu des contacts secrets entre les émissaires de Guy Mollet et les émissaires du FLN à Rome en particulier.

**E. Burin des Roziers** : Oui, et en Egypte, en Corse. Je n'étais guère au courant de tout ça. Mais on avait le sentiment tout de même qu'il y avait ces velléités, ces tentatives, tout de même. On s'enfonçait dans la guerre de plus en plus.

**M. Vaïsse** : Et vous avez l'impression qu'avec Catroux ?

**E. Burin des Roziers** : Je crois qu'il y avait une partie à jouer à ce moment-là. Oui, ça je crois. Personne ne peut dire ce qui en aurait été mais il y avait certainement autre chose à faire.

**M. Vaïsse** : C'est intéressant tout de même de voir qu'un chef de gouvernement socialiste avait sollicité un général connu pour son attachement au gaullisme pour prendre une des affaires les plus graves.

**E. Burin des Roziers** : Oui, mais vous me parliez tout à l'heure de sa mauvaise réputation auprès des Français d'Algérie, il avait, en sens inverse, bonne réputation auprès des éléments libéraux en France. Il y a Mauriac et tous ces gens-là qui étaient tout à fait d'accord avec lui. Cela avait un sens, incontestablement, la désignation de Catroux. Là-dessus, les Français du Maroc ne s'y trompaient pas.

**M. Vaïsse** : Du coup vous n'êtes même pas allé en Algérie ?

**E. Burin des Roziers** : Non, du coup punition.

**M. Vaïsse** : En revanche vous êtes allé à Milan ?

**E. Burin des Roziers** : Oui, en revanche je suis allé à Milan mais, à nouveau assez longtemps, après chaque fois il y avait de longs intermèdes, j'étais entre deux gares. Puis, j'ai été à Milan qui est un endroit qui m'a laissé le meilleur souvenir. C'est très agréable d'être consul général à Milan. Votre père doit le savoir, on est tout à fait indépendant et on a, tout de même, un vaste domaine parce que pratiquement on reconnaît au consul général à Milan une sorte de droit de regard sur toute l'Italie du Nord. Le fait est que les choses n'apparaissent pas tout à fait sous le même jour à Rome et à Milan. Moi, j'ai été aux deux postes, ce n'est pas la même Italie ou pas tout à fait. Alors c'est très intéressant. C'est là où l'on voit qu'à Milan, à condition de mobiliser tous les moyens dont nous disposons, non seulement la colonie française mais aussi les grandes entreprises, la SNCF, Air France jouent un rôle. On a un clavier assez étendu sur lequel on peut jouer. Et j'ai réussi à Milan une opération dont je suis très fier, c'est peut-être la plus réussie que j'ai menée à son terme, l'École française.

Quand je suis arrivé il n'y avait pas d'école française. Plus exactement, il y avait ce qu'on appelait, par un merveilleux euphémisme, les leçons individuelles collectives. Mais ça concernait très peu de gens, ça se passait dans un petit local très misérable. Alors, tous les Français de Milan revendiquaient une école française, ne serait-ce que pour leur progéniture et je ne sais pourquoi. J'avais interrogé Vieilfont<sup>22</sup> qui était notre conseiller culturel, et il m'avait dit : "Non, ce n'est pas possible, ce serait contraire aux accords culturels franco-italiens." Je regarde les accords culturels, il n'y avait absolument rien dans ces accords qu'on puisse interpréter dans ce sens-là. Alors, je lui dis cela, il en convient mais il n'était pas question de faire une école française à Milan. Je me dis alors, on va la faire tout de même. Là, j'ai eu une bonne idée ! Nous étions fin 1956, je suis resté jusqu'en 1958, en 1959 c'était l'anniversaire de la libération du Milanais par les troupes françaises. Le maire était M. Ferrari, un socialiste avec lequel j'entretenais d'excellentes relations. Je lui avais mis en tête sans aucune difficulté qu'il faudrait tout de même que Milan célèbre cet anniversaire avec beaucoup d'éclat et je lui avais dit : "Moi, je ne doute pas que si vous l'invitez, le Président de la République (ce n'était pas encore le général de Gaulle, je ne savais pas que ce serait lui) viendra certainement. Il faudrait faire quelque chose." Alors, il me dit : "Mais qu'est-ce qu'on pourrait bien faire ?" Et un jour je lui dis : "Écoutez, il y a tout de même une idée. Si la ville de Milan offrait à la France le terrain pour construire l'école française alors là..." Alors, il me dit : "Formidable, faut pas hésiter !" Il nous a donné un terrain, ce qui avait dans Milan une valeur énorme, et du

jour où nous avons ce terrain représentant cette valeur considérable, je n'ai eu aucune peine à mobiliser les capitaux nécessaires uniquement en faisant appel à travers la Chambre de Commerce aux grandes entreprises françaises et, sans demander un sou à l'État, on a construit l'École française, sans demander ni un sou, ni autorisation, on l'a construite. Une fois l'école construite, on ne pouvait pas ne pas nous donner un corps enseignant. Alors, tout a suivi et maintenant c'est une école qui existe.

**C. Pozzo di Borgo** : Qu'est devenu le Lycée Stendhal ?

**E. Burin des Roziers** : C'est ça, je l'ai appelé le Lycée Stendhal et ce sera le Lycée Stendhal comme il y a le Lycée Chateaubriand. C'est intéressant parce que ça vous montre qu'on peut tout de même, avec les moyens dont on dispose tout naturellement et sans nécessairement faire appel au Département, au pouvoir central, faire des choses. Cela me laisse de très bons souvenirs.

**M. Vaïsse** : Cela m'intéresse d'autant plus parce qu'il se trouve que j'ai travaillé dans les archives du Quai d'Orsay sur la reprise des relations culturelles franco-italiennes après la Seconde guerre mondiale dans les années 1945-1948 et ces questions que vous évoquez sont déjà au milieu des relations franco-italiennes. On voit apparaître les fonds, c'est pour ça que j'en ai parlé.

**E. Burin des Roziers** : Oui, c'était un homme tout à fait distingué, il a d'ailleurs terminé, pas tout à fait terminé puisqu'il a été ensuite à l'université en France mais il y a été assez longtemps. Quand j'étais à Rome, il était directeur de notre institut de Florence. Voilà, et bien je vous ai vidé mon sac.

Fin de l'entretien

---

<sup>22</sup> Orthographe à vérifier.